1ERE ANNEE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 17 AOUT 1911 — No. 24

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)..............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00



NOTRE FOI! *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents borateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

Aurons-nous des délégués

Un Appel aux Associations St-Jean-Baptiste

Les lecteurs du PATRIOTE connaissent déjà la convocation de l'important Congrès de la Langue Française, pour l'an prochain, à Québec.

Le désir manifeste des organisateurs du Congrès est que tous les groupes français d'Amérique y soient représentés.

La province du Manitoba a récemment organisé, à cet effet, une succursale du Parler Français dans la ville de St-Boniface.

La Saskatchewan et l'Alberta resteront-elles en arrière ?

Nous avons bien l'espoir qu'il n'en sera pas ainsi.

Voilà tout de suite une magnifique occasion qui s'offre aux diverses Associations St-Jean-Baptiste déjà fondées de manifester leur vitalité, et c'est aussi une nouvelle raison qui s'ajoute à tant d'autres de hâter partout la fondation de nouveaux Cercles.

Nous croyons savoir que dans la Saskatchewan seule plus d'une dizaine de ces Associations viennent d'être fondées dans différents centres.

Ce nombre peut être facilement doublé en peu de temps si les centres encore hésitants en viennent à une détermination définitive.

Que l'on se hâte, et le projet d'une convention préparatoire des Associations pour choisir les délégués qui nous représenteront au Congrès de Québec, deviendra facilement réalisable.

Messieurs les présidents et secrétaires de ces Associations pourraient rendre un grand service à leurs compatriotes en faisant connaître par le moyen du journal, que nous mettons volontiers à leur entière disposition, le travail de fondation déjà accompli et leur avis motivé sur ce sujet spécial.

N'avons-nous pas tout intérêt à figurer avec honneur dans ces importantes assises nationales qui seront tenues à Québec ?

Ave Maria!...

L'Assomption

Il y a quelques cent ans, dans un petit coin de cette terre privilégiée à laquelle la tradition a conservé le nom de *Terre Sainte*, se passait une scène des plus belles et des plus émouvantes tout à la fois.

Près du Cénacle, à l'ombre sanglante mais si féconde du Golgotha, au milieu des apôtres accourus pour le suprême adieu, entre les bras de Jésus, son Fils Dieu, Marie expirait.

Rien de triste autour de cette couche funèbre!...Rien de nos angoisses, ni de nos terreurs humaines en face de cette chose mystérieuse et terrible qu'est la mort!...

Pendant toute sa vie et surtout depuis le départ de Jésus, la Vierge aspirait de toutes les fibres de son être vers cet instant béni qui devait rompre les liens qui l'attachaient à la terre...

Et maintenant, dans un dernier soupir de bonheur,..dans un suprême élan d'amour..Elle remettait son âme immaculée entre les mains de son Fils Jésus!...

C'était le triomphe de l'amour!...

...Et en voyant cet âme si belle et si pure faire son entrée dans les célestes parvis, les chœurs des anges, pleins d'allégresse, entonnèrent l'*Ave Maria* comme refrain de l'éternel *sanctus*,...

***

Pieusement le corps fut enseveli par les Apôtres...

Mais ce corps virginal, ce vase très pur dont rien n'avait jamais terni l'éclatante limpidité,...Dieu ne permit pas qu'il subit les outrages de la mort et la corruption du tombeau.

Durant trois jours, dit la tradition, on entendit les concerts angéliques autour du saint lieu de repos, concerts des esprits célestes venus pour garder la nouvelle Arche d'alliance entre le ciel et la terre. Puis le silence se fit. Les Apôtres étonnés ouvrirent le saint tombeau... Le corps n'y était plus, les Anges l'avaient emporté dans le ciel!...

C'était le triomphe de la pureté!...

***

Pauvre fleur cachée au milieu des épines de ce monde. Elle avait passé inaperçue aux yeux de tous, vivant plutôt dans le ciel que sur la terre.

Dieu voulut proportionner sa gloire à l'immensité de ses abaissements volontaires.

Et au jour de son Assomption glorieuse, la faisant asseoir sur un trône à la droite de son Fils, il plaça sur son front la couronne immortelle qui la fit à jamais Reine du ciel et Reine de la terre.

Reine toute aimante!...Reine toute puissante!..que l'adorable Trinité se plut à exaucer!..et qui fut si heureuse de demander et d'obtenir!...

C'était le triomphe de l'humilité!...

***

Vingt siècles sont passés depuis lors!...

Et du haut du ciel Marie continue d'étendre sa main bienfaisante sur ceux de ses enfants qui implorent sa protection.

A l'heure actuelle plus que jamais, nous avons besoin de sa toute puissante médiation...

Les enfants du Christ interrogent l'avenir avec de poignantes anxiétés...

Lentement mais sûrement la guerre se poursuit contre ce que nous avons de plus cher et de plus glorieux...

La pioche des démolisseurs s'attaque à toutes nos croyances et à toutes nos traditions...

Prions!..Elle peut nous sauver si elle le veut!...

Autour de nous, la vertu n'a plus de soldats et la religion abandonnée pleure la perte de ses fils!...

Le camp des impies s'est accru de tous les traîtres qui ont passé à l'ennemi...

La vie s'échappe à flots par les blessures que nous avons reçues dans la lutte...la force nous manque...et nous n'avons plus le courage de brandir notre épée!...

Prions!..Elle peut nous sauver si Elle le veut!...

L'Eglise souffre!...

Le catholicisme est attaqué de tous les côtés à la fois!...

L'hydre maçonnique tourne en rugissant autour de nous!...

Ne nous endormons pas!...Luttons!...luttons jusqu'au bout!.. mais aussi, prions la Vierge bénie...

Elle peut nous sauver si Elle le veut!...car, Elle est Reine...et nous sommes ses sujets!...

Elle nous sauvera, j'en ai le ferme espoir car, Elle est Mère...et nous sommes ses enfants!...

LE FRANC-TIREUR.

Pointes Sèches

Les lecteurs d'aujourd'hui

et le succès des journaux jaunes.

Notre curiosité, sans cesse en éveil, court d'un journal à l'autre. Nous ne sommes amateurs que de nouvelles, de médisances et de scandales.

L'on ne s'attache qu'à l'événement du jour et l'on s'attarde aux commentaires sans fin dont les surchargent les chroniqueurs. Hier c'était un vol audacieux; aujourd'hui c'est un assassinat, ce sera demain une élection, et ce n'est guère mieux.

Le temps nous manque pour lire les bons livres du passé et les bons journaux du présent; c'est à peine si nous pouvons parcourir ceux qu'on écrit pour nous.

Nos loisirs sont perdus; notre intelligence n'en est ni réjouie ni développée. Nous ne lui donnons pas d'aliments solides: elle se consume dans la frivolité.

Tout l'art d'écrire, toute la sagesse, toute la science du monde et de la vie sont renfermés dans les chefs-d'œuvre de l'époque classique; mais on n'a plus le temps d'aller les y chercher.

Voilà tout le secret de l'ignorance des hommes d'aujourd'hui. Ce ne sont plus des lettrés, mais des nouvellistes; ils ne se nourissent plus de pensées solides, ils ne s'attardent pas à contempler le beau, il leur faut des informations rapirapides, des échos, des riens.

Leur littérature, c'est l'article à sensation écrit à la hâte, au hasard de l'humeur, sans idée et sans style.

L'homme qui a passé sa vie à lire les bons livres, qui les possède et les sait par cœur, s'effraye des progrès de l'ignorance. Il se demande si les journaux jaunes continueront encore longtemps à abêtir les foules.

Chevrotine

(POUR CANARDS ET AUTRES GIBIERS).

Il y a des catholiques qui ont toujours l'air de demander la permission à leur voisin avant de faire le signe de la croix.

Par pitié on les appelle des "braves gens" mais ce ne sont pas des "gens braves."

Ces types-là se disent des "catholiques sans ostentation."

Le soldat qui a honte de son drapeau est un lâche, voilà tout.

Pas étonnant alors qu'ils réservent leur indignation et leur colère de mouton pour les militants de l'action catholique.

Ceux qui se laissent étourdir si facilement par la fumée du calumet de la paix n'ont tout de même pas la tête très forte.

Le Maitre a dit que les fils de ce siècle étaient plus prudents que les enfants de la lumière, la raison en est probablement que ceux de la lumière vivent souvent "dans la lune," tandis que les autres savent pratiquement protéger et accroître leurs intérêts.

Donoso Cortès a écrit: "Si un nouveau Pilate disait à la multitude des catholiques de nos jours: "Qui choisissez-vous, de Jésus ou de Barabbas!" — Beaucoup répondraient: "Je m'abstiens."

Cette lâche prudence mérite des coups de bâtons, et elle les obtient, même en ce monde.

"Toutes les religions sont bonnes".... pour vivre, peut-être, mais.... pas pour mourir.

Ceux qui se vantent de ne croire à rien songent-ils bien que leur chien pourrait en dire tout autant.

Libre pensée est synonyme de libre imbécillité.

La liberté de conscience est l'acceptation de toutes les erreurs.

Le libéralisme est, en doctrine, la négation des droits de Dieu sur l'homme.

Les triomphes que l'on remporte contre Dieu ne sont que le prélude de son triomphe éternel.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Remaniements Ministériels

Les changements depuis longtemps annoncés dans le Ministère fédéral sont enfin effectués.

M. Rodolphe Lemieux succède à M. Brodeur au ministère de la Marine, M. le Dr Beland remplace M. Lemieux, au Ministère des Postes, et M. Guthrie succède à M. A. B. Aylesworth.

M. Brodeur devient juge de la Cour Suprême succédant à M. Girouard, M. Honoré Gervais, ex-député de St-Jacques à Montréal devient aussi juge.

Dernière lutte

On donne cours à la rumeur que le Premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, ferait présentement son dernier effort électoral. Après les élections du 21 septembre, il rentrerait dans la vie privée, cédant à son collègue M. Graham, ministre des chemins de fer, la direction de son parti.

Capitaux allemands

Les financiers allemands se montrent enthousiastes de l'avenir économique du Canada et l'un d'entre eux vient de placer, en leur nom, $5,000,000 de capital dans les industries de la Colombie Anglaise.

Les Candidats de Saskatoon

Les conservateurs de Saskatoon ont choisi M. Donald McLean comme adversaire de M. McCraney.

Rutherford et Oliver

On prétend que l'ancien premier ministre de l'Alberta se présenterait contre l'Hon. Frank Oliver.

Chemin de Fer de la Baie d'Hudson

Le contrat pour la construction de la première section de ce chemin de fer, à partir du Pas jusqu'à Thicket Portage, est accordé à M. J. D. Mc Arthur, au prix d'environ 3 millions pour 185 milles.

Nouvelle ligne Transatlantique

Un nouveau service océanique sera bientôt établi entre l'Europe et le St-Laurent par le G. T. P.

Trop de zèle

Quatre employés de l'Imprimerie Nationale, à Ottawa, sont congédiés pour avoir fait de la politique active.

Notre navire de guerre

Le "Niobe" a enfin atteint un refuge sûr à Halifax, où l'on espère que sa cuirasse pourra être guérie des blessures qui lui furent faites par les récifs du Cap Sable.

Madame Simone

Mme Simone, la divorcée Lebargy, viendra faire une tournée d'Amérique, l'hiver prochain.

Elle se fait payer d'avance plus que cinquante piastres par tirades.

Avis aux gens qui se respectent.

ETATS-UNIS

Promotion d'un Compatriote

M. Juge H. A. Dubuque, l'un de nos distingués compatriotes de Fall River a été choisi comme juge de la Cour Supérieure du Massachusett.

Ambassadeur à Rome

M. Thomas J. O'Brien est nommé ambassadeur des Etats-Unis à Rome, en remplacement de M. Leishman, qui s'en va remplir les mêmes fonctions à Berlin.

EUROPE

Le Home Rule

Winston Spencer Churchill annonce publiquement, comme une chose à peu près certaine, que le présent Parlement, en Angleterre, votera le Home Rule en faveur de l'Irlande.

Toujours la grève maritime

La grève des employés maritimes sévit de nouveau en Angleterre. Le travail est paralysé, sur presque tous les quais de Londres: 180 navires attendent pour opérer leur chargement ou leur déchargement.

Record d'altitude

Le capitaine Félix, directeur de l'école militaire d'aviation, à Etampes, France, dans une envolée magnifique, s'élève à une hauteur de 11,330 pieds et il établit le record de l'altitude.

Evêque de Dijon

D'après une dépêche de France, M. l'abbé Menestes est nommé évêque de Dijon, à la succession du regretté Mgr Dadolle.

Sainte Canadienne

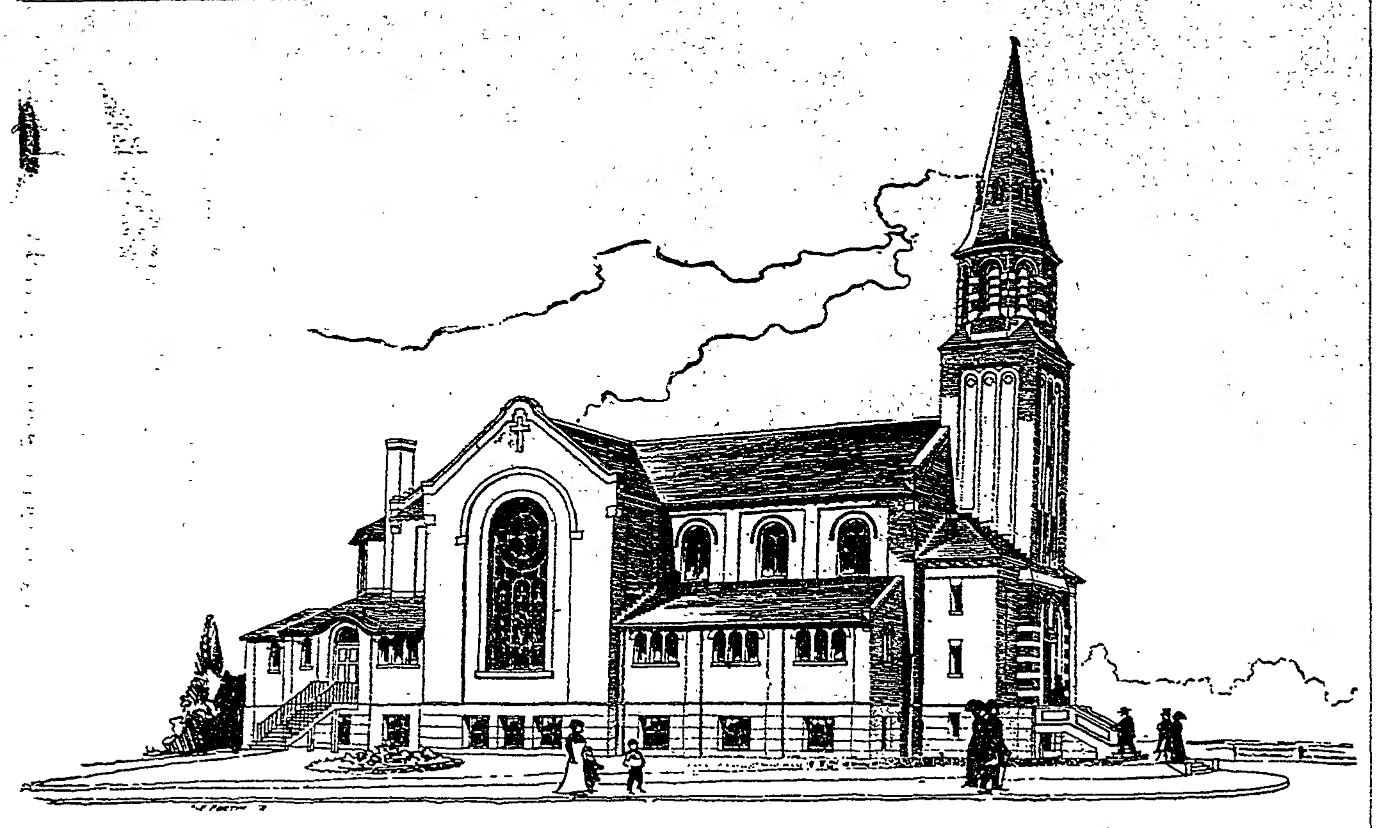
S. S. Pie X a fait publier un décret déclarant l'héroïcité des vertus de Marie Guyart, (Marie de l'Incarnation) fondatrice des Ursulines à Québec.

Avant l'appel au peuple

Voici la situation des partis dans les diverses provinces;

	Cons.	Lib.
Ontario	50	36
Québec	12	53
Nouvelle-Ecosse	6	12
Nouveau-Brunswick	2	11
Ile du Prince Edouard	1	3
Manitoba	8	2
Saskatchewan	1	9
Alberta	3	4
Colombie Britannique	5	2
Yukon	0	1
Total	88	133

Un groupe d'une vingtaine de députés indépendants tiendrait facilement la balance du pouvoir, quelque soit le parti qui sorte victorieux aux prochaines élections.



L'ÉGLISE ST. PAUL, A SASKATOON, QUI A ÉTÉ INAUGURÉE DIMANCHE, 6 AOUT

"Loi défectueuse, imparfaite"

Les écoles du Manitoba

Le 17 février dernier, M. Joseph Demers, député de St-Jean et Iberville, faisait allusion à la question des écoles du Manitoba dans un discours prononcé devant l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec.

Dans une lettre à l'*Action Sociale*, datée du 22 février, M. Demers se plaignait que ses paroles avaient été mal rapportées.

Nous détachons de sa lettre la déclaration suivante :

"Sur la question des écoles du Manitoba, j'ai d'abord déclaré que je n'entendais pas la discuter au mérite, et j'ai dit que le gouvernement avait fait son devoir dans les circonstances, que le peuple le comprenait ainsi et que c'était pour cela que les citoyens intéressés de cette province du Manitoba vivaient aujourd'hui en paix et que nous ne voyions plus, depuis le règlement Laurier-Greenway, l'agitation dont nous avions été témoins auparavant : j'ai dit *qu'il n'y avait plus que les politiciens qui criaient contre le gouvernement à propos du règlement de cette question* ; j'ai dit que Sir Wilfrid avait agi avec la plus grande sagesse et le plus grand esprit de justice et que je n'avais aucun doute que ce serait le témoignage de l'historien impartial."

L'*Action Sociale* faisait à son tour les commentaires suivants :

M. Demers a dit que le "gouvernement avait fait son devoir dans les circonstances", en adoptant le règlement Laurier-Greenway. Que l'on se rappelle les promesses qui ont précédé et accompagné les élections de 1896, elles sont encore dans toutes les mémoires, et que l'on constate que le résultat de ces magnifiques promesses a été "une loi défectueuse, imparfaite, insuffisante", qui donne beaucoup moins que les catholiques demandaient avec droit. Souvenons-nous que les tempéraments statués par ce règlement ont aussi ce défaut de pouvoir facilement manquer leur pratique, par suite et effet des changements de circonstances locales. Tel est le jugement de Léon XIII.

M. Demers ajoute "que M. Laurier a agi (en cette circonstance) avec la plus grande sagesse et le plus grand esprit de justice." Passons sur le mot "sagesse" que l'on pourrait discuter et même nier, la sagesse ne consistant pas essentiellement dans les concessions ni dans la confirmation partielle de l'iniquité. Pour "l'esprit de justice", qui donne à chacun ce qui lui est dû, nous ne pouvons le reconnaître à M. Laurier, en cette circonstance. Les catholiques du Manitoba n'ont pas eu alors la justice qu'ils réclamaient avec droit. il n'ont pas eu même ce que M. Laurier leur avait promis.

Il est vrai que la presse d'alors qui défendait et exposait l'opinion du gouvernement, a donné à entendre faussement que ce règlement leur donnait la plénitude de leurs droits. Il est même arrivé qu'une voix plus servile que les autres, a proclamé que ce règlement donnait des *privilèges* aux catholiques manitobains.

M. Demers qui a le bon esprit de reconnaître et de proclamer que le règlement n'est pas parfait, n'aurait probablement pas fait un pareil aveu en 1897 ou 1898, et s'il l'eût fait, on lui eut fait vite comprendre qu'il n'entendait pas la justice dans le même sens que le gouvernement. La parfaite justice d'alors qui était bien inférieure à celle d'aujourd'hui, eut dû exiger au moins que M. Laurier remplit toutes ses promesses, sans se contenter de la diplomatique et triste mission de M. Tarte.

Quand M. Demers ajoute que le gouvernement Laurier "est arrivé à rendre substantiellement justice à tous" il contredit ouvertement le jugement de Léon XIII, que nous avons cité et que nous venons de rappeler.

Si le règlement "rend substantiellement justice à tous", aux catholiques par conséquent, comment Léon XIII peut-il dire que ce règlement "est défectueux, imparfait, insuffisant"? Comment peut-il affirmer que les "catholiques demandent, ont le droit, personne n'en doute, de demander beaucoup plus", si justice leur a été substantiellement rendue? Pourquoi le Pape lit-il aux catholiques de travailler avec "zèle et prudence" à obtenir pleine justice, si cette justice leur a été rendue?

Or la justice que le Pape exige selon les principes immuables et sacrés qu'il a exposés c'est que les catholiques aient "des maitres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, avec la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement soit en plein accord avec la foi catholique ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent." Est-ce que M. Demers est prêt à affirmer, sur son honneur de catholique et de politicien jugeant loyalement les faits, que le règlement Laurier-Greenway a donné aux catholiques du Manitoba la substance de ces revendications indiquées par le Pape ?

M. Demers peut affirmer, s'il en a le goût, que ceux qui réclament la plénitude de ces droits auprès du gouvernement—ce que M. Demers appelle incorrectement des "appels contre le gouvernements" —n'agissent ainsi que dans un but purement politique." Il prête là aux catholiques, défenseurs du droit, un mobile qui n'est pas le leur et qu'il n'a pas le droit de leur prêter, en interprétant des intentions dont il n'est pas juge.

Nous regrettons, mais sans pouvoir la retirer, que M. Demers se soit trouvé blessé par la phrase suivante qui est générale et que nous croyons encore vraie.

"Ceux qui traitent d'agitateurs politiques et d'ennemis du parti libéral les évêques et les fidèles qui ne font qu'obéir à la parole du Pape, montrent un esprit qui ne fait guère honneur à un catholique, ni même à un loyal politicien."

Tribune Libre

Impressions d'un Cultivateur

Nous recevons d'un colon de St. Paul des Métis la communication suivante.

St. Paul des Métis

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de vous demander un petit espace dans vos colonnes du "Patriote," journal que je lis avec tant d'intérêt depuis que je suis ici.

Lors de mon premier voyage à travers l'Ouest en 1909, j'ai été tellement enchanté des belles prairies de l'Ouest que je me suis fixé à St. Paul avec mes deux fils.

Lorsque je n'avais que 16 ans je désirais déjà venir m'établir dans l'Ouest, mais les barrières que mettait le gouvernement dans le temps étaient trop élevées pour que je puisse les franchir, étant orphelin et sans ressource—il m'a fallu tourner mes regards vers la vallée du Lac St. Jean, P.Q., qui commençait alors seulement à s'ouvrir, si je me rappelle bien. C'était en 1869.

Après avoir dépensé le meilleur de mes forces à défricher le sol vierge de cette vallée du lac St. Jean il m'était impossible de tourner mes regards vers l'Ouest, car si on voulait en parler, les hommes les plus en vue nous ridiculisaient en nous démontrant la barbarie qui régnait dans ces régions. Il m'a fallu mettre à l'arrière plan cette idée.

A l'époque de l'invasion des Fenians je pris les armes pour défendre mon pays, je le faisais avec plaisir, mais notre régiment fut laissé en caserne à Québec et la paix fut vite rétablie.

Lorsque surgit la révolte de Louis Riel, mon capitaine m'avertit de me tenir prêt; je lui dis que je refuserais net d'aller me battre contre les Métis qui ont un peu de notre sang.

(A Suivre en 5me Page)

Abonnez-vous au "Patriote de l'Ouest". $1.00 par année.

ÉGLISE CATHOLIQUE
— DE —
DUCK LAKE
RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ

Offices de la Semaine :
6 hrs et demie : Messe basse.

Offices du Dimanche :
10 heures: Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi: Catéchisme.
7 heures: Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.
Tous les premiers Vendredi du mois Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

Lettre de S. S. Pie X à l'Episcopat Bresilien

Sur le clergé, la presse et l'action catholique

S. S. Pie X a adressé à l'épiscopat brésilien, à l'occasion du concile national qu'il a tenu, une lettre très importante touchant *le clergé, la presse et l'action catholique.* En voici le texte :

Chers Fils et Vénérables Frères salut et bénédiction apostolique.

Lors de votre récent Congrès de Saint-Paul, vous Nous avez écrit une lettre qui Nous a été d'autant plus agréable qu'elle attestait plus d'attachement à la Chaire de Pierre et de respect filial pour Nous. Ces sentiments se révèlent au plus haut point, soit quand vous rappelez les derniers bienfaits que le Siège apostolique a répandus sur vos cités, bienfaits nombreux, certes, et éclatants, soit quand vous vous associez aux préoccupations qui, devant les assauts violents subis par les institutions catholiques, Nous angoissent vivement : soit enfin quand vous vous réjouissez des symptômes de progrès qui se manifestent dans vos églises. Ce sont ces progrès surtout, Chers Fils et Vénérables frères, qui Nous ont causé une joie extrême. Appelé par la Providence à diriger le gouvernement de l'Eglise du Christ, Nous voyons se réaliser un vœu auquel Nous aspirions ardemment, quand, grâce au zèle de nos frères et de nos fils, l'Église dilate ses tentes et fleurit des vertus chrétiennes. C'est avec une très particulière bienveillance que Nous accueillons ces espérances brillantes pour l'Église du Brésil, et que Nous lui souhaitons de marcher rapidement vers cet avenir de plus en plus glorieux.

Vous y parviendrez plus heureusement si, exécutant les décisions de votre Congrès, vous vous appliquez avant tout aux mesures nécessaires pour fortifier et développer la foi dans vos diocèses. Nous voulons parler de la formation et de la direction du clergé, de l'introduction et de la diffusion de cette pourvoyeuse des institutions catholiques qui s'appelle l'"Action populaire catholique." Vous pouvez trouver à ce sujet des règles nombreuses et excellentes dans les Actes du Concile plénier de l'Amérique latine, dont Nous recommandons très expressément les décisions à votre zèle. Mais comme les objets sur lesquels Nous appelons votre attention sont de ceux qui, à l'heure actuelle, s'imposent plus instamment à Notre sollicitude et à vos soins, il Nous convient d'y insister un peu, pour que Nos directions vous apparaissent en pleine lumière.

La discipline ecclésiastique

Pour ce qui concerne la discipline du clergé, veillez attentivement, Chers Fils et Vénérables Frères, à ce que les élèves ecclésiastiques se forment régulièrement à la vertu, à la discipline, à la science. Qu'ils s'appliquent d'abord à s'habituer au joug du Seigneur, à s'occuper de leur perfection personnelle, à brûler du désir de travailler au salut éternel du prochain ; puis, qu'ils se gardent de négliger ces provisions de doctrine qui, surtout à notre époque, sont absolument nécessaires, soit pour réfuter les erreurs, soit pour défendre et répandre plus efficacement les vérités révélées. Elevés au sacerdoce, qu'ils fuient l'oisiveté, qu'ils ne se mêlent pas d'affaires séculières : mais que, sous l'influence et la direction des prêtres plus âgés et notamment des curés, ils utilisent les trésors de piété et de doctrine amassés au Séminaire. Enfin, pour que, avec le temps, leurs âmes ne se souillent pas de la poussière du monde et ne laissent pas s'effacer les excellents principes si laborieusement acquis pendant leurs études, la sagesse des évêques doit prévoir des moyens, soit de renouveler la sainteté, soit de restaurer la doctrine, surtout sacrée, dans les âmes sacerdotales.

Et d'abord Notre volonté instante est que vos clercs se livrent, sous votre direction, à de fréquentes retraites. Vous savez par expérience, Chers Fils et Vénérables Frères, que ces pieux exercices spirituels, accomplis régulièrement, sont merveilleusement efficaces et salutaires pour réveiller dans le clergé les vertus propres de son ordre. Dans la méditation des choses célestes le feu divin s'allume et le Seigneur parle au cœur de celui qui, abandonnant toute préoccupation profane, se retire dans la solitude pour se rappeler son passé et réfléchir à son éternité. Au reste, ces points, et beaucoup d'autres, utiles pour la formation des prêtres à la sainteté, vous les trouverez développés dans Notre "Exhortation au clergé catholique." Ce document, dans lequel Nous ouvrions Notre cœur à tous les ministres sacrés, ayez à cœur de le rappeler et de le commenter souvent aux clercs qui dépendent de vous. D'ailleurs, comprenez bien et retenez bien ceci : quand vous aurez un clergé conforme à l'idéal tracé dans cette "Exhortation," vous verrez votre charge pastorale grandement allégée, et les fruits de votre apostolat beaucoup plus abondants.

Action sociale catholique

Quant au second point recommandé à votre activité pastorale, quelle est la nature de l'action sociale des catholique, quelles règles elle doit observer pour être plus salutaire aux sociétés, vous le savez par les Encycliques de Notre Prédécesseur, d'heureuse mémoire, Léon XIII : "Quod apostolici muneris, Rerum novarum, Graves de communi," dont nous avons recuelli et condensé la doctrine et les normes dans le "Motu proprio" que Nous avons publié le 18 décembre 1903 poun régir l'action populaire chrétienne. Ensuite, chacun de vous peut, sur ces questions, s'éclairer de l'Encyclique "Il fermo proposito," que Nous avons adressée, le 11 juin 1905, aux évêques d'Italie pour que cette action fût plus étendue et plus sûre en ce pays.

Que vous deviez, vous aussi, Chers Fils et Vénérables Frères, préconiser de toute votre énergie, dans vos villes, cette action sociale d'esprit chrétien, c'est ce que vous apprend le génie de ce siècle fécond en associations et en œuvres sociales de ce genre; c'est ce que demande la charité chrétienne, qui nous ordonne de nous rendre service les uns aux autres, avec un zèle qui, bien entendu, place le salut éternel au premier rang de nos sollicitudes, sans cependant oublier les besoins et le bien-être humain ; c'est ce que réclame avec instances l'intérêt du peuple chrétien que compromettent chaque jour davantage les malsaines excitations des agiteurs. Il faut courir à son secours en temps opportun de peur que, mal conseillé par l'indifférence et entouré d'embûches, il ne se brise aux écueils des socialistes, et n'abandonne misérablement la religion, la foi.

La presse catholique

Nous croyons devoir ajouter une recommandation qui vous sera très utile pour favoriser le zèle des clercs et promouvoir l'action populaire. Vous n'ignorez certainement pas, Chers Fils et Vénérables Frères, quelle est la force, destructive ou constructive, des journaux et périodiques qui, grâce à leur prix minime, pénètrent facilement partout et répandent de toutes parts les opinions dont ils sont imbus. Vous voyez vous-mêmes combien les impies en abusent. Nous désirons très vivement que votre zèle pastoral s'applique à fournir par une presse excellente d'excellents pâturages à vos brebis. Vous ne manquerez certainement pas de catholiques éminents en doctrine et en vertu. Confiez-leur la mission d'écrire sous votre inspiration; avec prudence, charité et respect pour les autorités, comme il convient à ceux qui assument le rôle de défendre les droits sacrés de la vérité et de la justice.

Publier des journaux catholiques et les mettre aux mains des braves gens ne suffit pas ; il faut encore s'efforcer de les répandre aussi loin que possible, de les faire lire à tous et principalement à ceux que la charité chrétienne demande d'arracher aux sources empoisonnées des mauvaises feuilles. Ainsi arrive-t-il qu'en cherchant le régne de Dieu et sa justice, on mettra au service du bien cette arme moderne de l'imprimerie.

Tels sont, Chers Fils et Vénérables Frères, les points sur lesquels Nous avons cru devoir particulièrement attirer votre attention. Nous avons pleine confiance que vous obtempérerez à Nos desirs et que, appliquant toutes vos pensées et toute votre activité à ces graves besoins de notre époque, vous obtiendrez un clergé qui soit le sel de la terre et la lumière du monde ; à son zèle s'ajoutera le zèle d'excellents laïques dévoués à l'action populaire, et, de la sorte, par cette multiplicité d'hommes et de ressources, vous verrez fleurir dans vos troupeaux les vertus et les splendeurs chrétiennes, et vous vous réjouirez comme on se réjouit de la moisson.

Comme gage de ce bonheur et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous accordons affectueusement à vous, Chers Fils et Vénérables Frères, à votre clergé et au peuple confié à chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 18 décembre 1910, en la huitième année de Notre pontificat,

PIE X, PAPE

Une journée du Pape Pie X

Veut-on savoir quel est le règlement des journées du Saint-Pére ? Le voici, d'après la "Semaine Religieuse" de Laval,

Pie X fut de tout temps "de ceux qui, l'été, voient tous les jours l'aurore, et qui, l'hiver, l'attendent à la lumière," c'est-à-dire qu'il se lève, en toute saison, de très grand matin. Il s'habille lui-même, sans valet de chambre : c'est un usage qu'il a gardé depuis le séminaire.

Après son lever, tandis que ses secrétaires reposent encore, il descend à sa chapelle, et là, seul devant le Saint-Sacrement, à genoux sur un prie-Dieu de noyer recouvert d'un tapis rouge, il reste une heure en méditation ; puis il récite son Office, Prime et les Petites Heures. Sur ce prie-Dieu, un gros bréviaire en cuir frappé : c'est le livre de prédilection du pape, il y trouve souvent le texte même de sa méditation, dans les Homélies de la fête et dans les leçons du jour.

Après l'office et la méditation, Pie X célèbre la sainte messe dans sa chapelle privée. Il est d'ordinaire six heures. A cette cérémonie assistent souvent des étrangers : le pape aime beaucoup donner la communion lui-même aux personnes qui lui demandent la faveur d'entendre sa messe. Comme action de grâces, le pape assiste, à genoux, à une seconde messe célébrée par un de ses chapelains.

Il sort ensuite dans son antichambre et reçoit d'ordinaire les personnes présentes. A toutes il dit quelques mots, et il a pour toutes une parole de consolation et d'encouragement. C'est le "Bon Maître" et le "Bon Pasteur," qui connaît toutes ses brebis et que toutes ses brebis connaissent. Pie X prend ensuite un peu de café noir, daus sa chambre, et, à huit heures, reçoit ses secrétaires particuliers. Les camériers secrets participants viennent à ce moment prendre les ordres de la journée.

Le travail est réglé : le pape demeure seul jusqu'à neuf heures.

De neuf heures à midi, il reçoit les cardinaux, les ambassadeurs, etc.

A midi, Pie X récite l'Angélus avec ses familiers et se rend à la salle à manger. L'usage veut que le pape dîne toujours seul, sur une petite table surmontée d'un baldaquin. Pie X, cependant, rompt parfois la tradition et invite à sa table des prélats de marque. Ce repas est très simple, monastique même pour le Saint-Père, quand il est seul.

Après le dîner, Pie X descend au jardin du Vatican et se promène, le plus souvent à pied, en compagnie de quelque prélat. Ce sont les meilleures heures d'audience pour les favorisés de ces invitations. Quand le Saint-Père est seul, il s'adresse aux gardes nobles qui l'accompagnent, aux jardiniers qui travaillent, et cause avec eux paternellement.

Vers deux heures, le pape remonte dans ses appartements et demeure seul jusqu'à cinq heures. C'est l'heure de la prière et du recueillement. Pie X aime beaucoup réciter, à ce moment, son bréviaire, en union avec les chapitres et les monastères de la ville, qui le chantent en chœur avant le coucher du soleil. A six heures, c'est l'heure du courrier. Le pape reçoit ensuite les personnages officiels comme le matin. A huit heures, Pie X prend une légère collation, pendant qu'un secrétaire lui fait une lecture pieuse. C'est d'ordinaire un chapitre de ce petit livre qu'il aime entre tous les autres : "L'imitation de Notre-Seigneur,"

Puis, à neuf heures, de nouveau, selon l'usage romain, il reçoit les personnages de marque ou les familiers, avec lesquels il s'entretient d'affaires, de bonnes œuvres ou de projets. Il est souvent onze heures, quelquefois minuit, quand il songe à prendre un peu de repos. Tous les serviteurs sont déjà couchés. Pie X, pour simplifier son service, a voulu faire installer sa chambre au-dessus de son bureau, dans une espèce d'entresol très bas, qui communique, par un escalier tournant, avec ses appartements. C'est une vraie cellule de moine. Il n'y a, comme autrefois d'ailleurs à Venise, qu'un simple lit en fer,— un lit de camp. C'est là que dort, pendant quelques heures, le chef, le gardien de l'Eglise.

Depuis longtemps déjà, le Vatican repose quand Pie X songe au sommeil.

LA JALOUSIE

C'est une espèce de complication des passions les plus furieuses. C'est là qu'un amour outragé pousse la douleur jusqu'au désespoir, et la haine jusqu'à la furie. Elle ramasse les deux choses les plus cruelles que l'enfer possède, la rage et le désespoir.

(Bossuet)

On croit aisément des autres qu'ils ont des idées fausses, pour peu qu'ils n'aient pas les nôtres.

La terre est bien petite quand on la voit des cieux !!!

A l'horizon des prairies

L'Immensité

La première impression qui se dégage au spectacle des plaines de l'Ouest c'est bien celle de l'infini.

Sur une surface presque uniformément plane, avec çà et là quelques rides ou ondulations de terrain et quelques menus bouquets de bois, les champs s'ajoutent aux champs à perte de vue de tous côtés pour des milliers de milles.

L'expression "prairie" appliquée au Nord-Ouest du Canada a une signification fort étendue ; elle sert à désigner toute cette partie basse de la région des grandes plaines, au nord du 49ème parallèle, et circonscrite par les limites des trois provinces de l'Ouest: le Manitoba, la Saskatchewan et Alberta. Commençant à quelque cinquante milles à l'est de Winnipeg, à la limite ouest des Laurentides, la région des grandes plaines s'étend vers l'ouest jusqu'aux contreforts des Montagnes Rocheuses.

Il ne faudrait pas croire toutefois que cet immense territoire, large de quelque 800 milles près des frontières sud de ces provinces, forme une plaine tout à fait continue et ininterrompue. C'est plutôt, une série de trois grandes plaines séparées l'une de l'autre par des lignes de démarcation plus ou moins accusées qui prennent fréquemment la forme de hauteurs ou de collines boisées.

Prises dans leur ensemble, ces plaines se rétrécissent graduellement en avançant vers le nord ; au 56ème parallèle leur largeur n'est plus que 400 milles environ et elle est encore moindre au nord du 62-ème parallèle. On peut dire qu'elle se terminent au 65ème parallèle, c'est-à-dire aux rives du grand lac de l'Ours. Cette région de notre pays peut donc être considérée comme une immense superficie en forme de coin, s'étendant vers le nord, et dont la base repose le long de la frontière canadienne.

"Dieu, lorsqu'il créa les mondes, écrit M. L.P. de Castegens dans son bel ouvrage. "A Rome et sur les chemins de Rome", multiplia sur notre petite terre les belles contrées, les paysages charmants ou grandioses.

Le paysage de l'Ouest est grandiose comme celui de l'océan.

Echos de la Tournée Pastorale

(Suite)

KUROKI

Lundi, 31 juillet, Mgr l'évêque de Prince-Albert quittait Watson pour se rendre à Kuroki.

Le prêtre - desservant, M. l'abbé Gamache, dont les cheveux blancs n'ont pas diminué la vigueur et le zèle, avait fait de beaux préparatifs pour la bénédiction de son église.

Fraichement construite et modestement encadrée par les buissons et les arbres de la forêt, elle se dresse à quelques pas seulement de la station du chemin de fer.

Lundi soir en présence de quelques fidèles venus des maisons voisines, Sa Grandeur donna la bénédiction du T. S. Sacrement.

Puis le lendemain, mardi, on vit arriver les catholiques des contrées environnantes ; ils avaient hâte de voir leur évêque vénéré et de recevoir ses bénédictions et ses encouragements. Un bon nombre purent assister à la messe de Monseigneur et faire la Ste Communion.

A 11 heures, ces pauvres brebis, dispersées de tous côtés, se trouvent réunis autour de la houlette pastorale, et la bénédiction solennelle de leur chère petite église commence.

Le vénéré pontife, mitre en tête et la crosse à la main, accomplit avec une onction majestueuse les cérémonies prescrites ; il fait l'aspersion de l'eau bénite à l'extérieur et à l'intérieur du nouveau temple, puis il chante les litanies des saints.

Vient ensuite la célébration de la sainte messe pendant laquelle de beaux chants sont exécutés en anglais et en français.

La piété, la joie et la reconnaissance sont dans les cœurs de tous les assistants.

Après la messe, l'un des marguillers se fait l'interprète de chacun d'eux et présente à Monseigneur l'adresse suivante :

Monseigneur,

Les paroissiens de la mission de Kuroki désirent vous exprimer avec quels sentiments de joie et de respect ils reçoivent leur évêque pour la première fois.

Notre seul chagrin est de ne pouvoir vous offrir une réception mieux en rapport avec votre dignité.

Nous estimons que Dieu nous a grandement favorisés en nous accordant un endroit de culte et et nous profitons de cette occasion pour remercier Votre Grandeur de nous avoir fait présent du terrain de notre chapelle et nous avoir fourni les moyens de faire l'emprunt nécessaire.

Jamais nous n'avions tant apprécié la visite d'un évêque comme nous l'apprécions aujourd'hui dans ce lointain pays de l'Ouest, où quelques-uns d'entre nous se sont trouvés depuis des années très loin des églises et même en certains endroits trop éloignés pour recevoir la consolante visite du prêtre.

Nous sommes tout spécialement heureux de vous souhaiter la bienvenue parmi nous, et nous invoquons la bénédiction de Dieu sur vos travaux apostoliques, et sur nous-mêmes, vos enfants spirituels.

Ces paroles, dictées par la reconnaissance ont vivement attendri Sa Grandeur qui se lève et répond aussitôt dans les deux langues.

Il dit combien il est heureux, lui, le Père de la grande famille diocésaine, de voir de près tous ses enfants. Il les remercie, les félicite d'être venus de bien loin pour accomplir un grand acte de foi.

La jolie église qui vient d'être bénite, leur dit-il, vous parait peut-être modeste, vous auriez voulu en bâtir une plus belle. Consolez-vous ! vous pouvez offrir à Dieu un temple magnifique : vos cœurs et âmes peuvent former une église spirituelle mille fois plus splendide que les cathédrales et les basiliques.

Vous êtes peu nombreux, mais prenez courage, des jours meilleurs viendront.... En attendant, pensez que vous n'êtes pas abandonnés de votre évêque.

Puis Monseigneur, s'adressant spécialement aux quelques familles de langue française, leur parle du pays natal (la Bretagne) qu'elles ont quitté depuis peu de temps. Il ranime leur foi et leur courage, et ses paroles toutes paternelles sont une douce consolation pour ces pauvres émigrés.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur part en voiture pour Wadena. C'est un trajet de 18 milles à travers la campagne.

A Wadena, l'hospitalité est donnée à Monseigneur par M. et Mme Mooney, deux excellents chrétiens qui habitent une jolie villa en face de l'église méthodiste.

Le lendemain, mercredi la messe de Mgr est célébrée à 6. h. dans le salon de la maison. Une vingtaine de personnes étaient accourues pour y assister. Plusieurs avaient dû franchir en voiture une distance de 10 à 12 milles. Presque tous firent la Ste Communion. Monseigneur leur adressa ensuite les paroles les plus encourageantes, les exhortant à conserver toujours intact dans leur coeur le trésor de la foi et leur donnant l'assurance de sa tendre sollicitude pour tous les besoins spirituels de leurs âmes. Ces braves chrétiens s'en retournèrent à leurs travaux l'âme remplie de joie et de reconnaissance.

Dans cette même journée, Mgr Pascal, ne comptant pas avec la fatigue, voulut aller rendre visite aux familles catholiques de Kalventon, à 28 milles de Wadena.

Dans cette course en voiture à travers la campagne, nous eûmes l'occasion d'admirer les immenses champs de blé et d'avoine qui prouvent l'inépuisable fertilité du pays.

A Kalventon, la famille de M. Perron se fit un honneur d'héberger le premier Pasteur du diocèse et les deux prêtres qui l'accompagnaient.

Le lendemain, jeudi 3 août, jour anniversaire de la naissance de Sa Grandeur, trois messes furent célébrées dans une chambre de campagne, humble sans doute comme l'étable de Bethléem, mais embellie par la piété des habitants de la maison.

Ceux-ci reçurent la Ste Communion de la main de Monseigneur, ils écoutèrent ses bonnes paroles avec le plus touchant respect, et et lui présentèrent ses nombreux enfants.

Monseigneur donna à chacun d'eux sa bénédiction et son image-portrait comme souvenir.

Dire la joie causée par cette visite pastorale serait difficile.

A 8 heures nous quittâmes à regret Kalventon pour nous rendre de nouveau à Kuroki où une fête était organisée par M. Walter au bénéfice de l'église catholique.

Après avoir parcouru une trentaine de milles, nous arrivâmes enfin à destination vers une heure de l'après-midi. Le "pique-nique" venait de commencer, et nous avions sous les yeux le spectacle le plus curieux et le plus intéressant.

La prairie était émaillée des costumes les plus divers: une foule de dames et de "gentlemen", d'indiens et de savagesses avaient arboré leurs plus belles toilettes. Dans cette bizarrerie de couleurs rouge, blanche, brune ou noire, on entendait les cris joyeux des joueurs, les hennissements des chevaux et les aboiements des dogues.

L'arrivée de Sa Grandeur fut accueillie avec le plus grand respect par la population protestante, qui formait la majorité de l'assemblée, et nous ne pouvons nous empêcher de féliciter et de remercier ici nos frères séparés qui ont voulu témoigner leur sympathie a la nouvelle mission catholique de Kuroki.

Ce fut une belle petite fête, dans laquelle rien ne manqua, pas même la politique... Celle-ci eut son tour le soir, quand les jeux et les courses de chevaux furent terminés.

Une discussion très courtoise pour et contre la réciprocité eut lieu entre M. le député Piers et M. l'avocat Hern, conservateur.

Ce n'est pas ici le lieu de rapporter les arguments présentés par ces messieurs, qui témoignèrent tous deux à la population catholique, à M. l'abbé Gamache et surtout à Sa Grandeur Mgr Pascal leur profond respect et leur aimable sympathie.

Chez le cordonnier: Le client, en essayant une paire de chaussures.

$4.50 ces bottines, mais c'est horriblement cher !

—Monsieur ne se rend pas compte du veau qui entre dedans.

La Revue Franco-Américaine

AOUT. — SOMMAIRE

Corporation Sole. — Plaidoyer de Mtre Godfroi Dupré, devant la commission législative du Maine, le 7 mars 1911. Réponses de S. G. Mgr Walsh, du Grand Vicaire McDonough, etc. Exposé complet de la question

François Fabié — Les bûcherons.

Charles McDonnel — Le blé qui jaunit.

V. A. Landry. — Voix d'Acadie. — La tactique de l'assimilateur a-t-elle changé?

J. G. LeBoutillier. — En lisant un vieux numéro du "Times."

J.-L. K. Laflamme. — Assimilation et religion dans l'Etat du Maine.

Michel Renouf. — Les Irlandais sont volés !

Léon Kemner. — Revue des faits et des œuvres.

Que faut-il faire ? — Enquête par Michel Renouf.

On s'abonne en s'adressant à M. A. Langevin, 371 Marquette, Montréal.

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

CHAPITRE III

(1858-64)

(Suite)

Le grand chemin ne passait pas à l'église St. Norbert, mais M. Ritchot, qui était encore assez jeune pour ne pas dédaigner les attraits de la légende, envoya un messager pour faire passer ces barbares légendaires à son église.

C'était un dimanche matin. On entassa autant de Sauvages qu'on put dans les allées de l'église et on les fit assister à la grand'messe. Je voyais en souriant M. le curé, tout en plaçant ses hôtes, soulever par curiosité les gros paquets que les femmes portaient sur leur dos, pour s'assurer sans doute de leur poids.

Après la messe, on voyait déjà nombre de voitures arrivées de St. Boniface et du Fort, chargées de curieux, et aussi de présents et de provisions de la part des autorités.

Après un festin sommaire dans le petit bois, toute la bande reprit la route du Fort Garry.

Dans le mois de mai, une autre bande de Sioux, cette fois sous les ordres du fameux chef "Petit Corbeau," se rendit encore à Fort Garry. A son retour, M. Ritchot et moi allâmes leur faire la conduite jusqu'à la Pointe Coupée, chez Pierre Delorme.

Quelque temps après, lorsque les semences furent terminées, M. Ritchot partit avec les chasseurs de la prairie. Il était comme impossible qu'il ne se rendît pas compte par lui-même de ces nouvelles occupation d'un grand nombre de ses paroissiens. Il aimait trop à tout voir.

Lorsque je voulus connaître son impression, après ce voyage: "Ah ! disait-il, ce n'est pas ce *qu'un vain peuple pense*, ce n'est pas une sinécure, ce n'est pas toujours un voyage d'agrément. Il faut travailler, travailler dûr parfois. C'est un métier comme un autre, enfin. Les paresseux ne s'y enrichissent pas."

Je quittai St. Norbert au commencement de l'automne, et je me rendis chez M. Joseph Lemay, à Pembina.

La ligne frontière, qui sépare les Etats-Unis du Canada, passe à cet endroit, et le gouvernement américain y entretenait depuis quelque temps un poste de douane. M. Lemay en était chargé, et il tenait en même temps le bureau de la malle-poste. Je l'aidais dans l'accomplissement de ces diverses charges.

Il y avait un assez grand nombre de Métis à Pembina, des deux côtés de la frontière, mais ils n'avaient pas de prêtre résident. Les missionnaires de St. Joseph ou St. Joe, comme on a dit plus communément dans la suite, venaient de temps en temps les desservir.

Le P. André était en charge de cette mission depuis deux ans. Il avait un confrère, M. Germain, mais c'est lui qui venait le plus souvent dire la messe à Pembina.

J'ai déjà dit que je m'étais attaché à lui dès son arrivée de France, et je n'eus pas de peine à le suivre lorsqu'il me demanda d'aller demeurer avec lui à St. Joseph.

Comme je l'ai déjà dit aussi, incidemment, les Américains et les Sioux étaient, depuis 1862, en guerre ouverte, à cause du massacre de 1862.

Lorsqu'il accompagna ses chasseurs à la prairie, dans l'été qui nous occupe, le P. André avait rencontré le général Sibley qui avec un gros détachement de soldats faisait la chasse aux Sioux. De l'entrevue qu'ils avaient eu ensemble devait résulter une mission que le gouvernement américain confia bientôt au P. André. C'était d'aller voir ces fameux guerriers jusque dans leur camp pour essayer de leur faire déposer les armes, et les ramener dans leurs réserves.

Ce n'était pas facile. Les Sauvages se riaient pas mal des Américains qui ne pouvaient les atteindre nulle part. Ils les savaient en outre engagés dans cette lutte fratricide de la guerre de sécession qui battait alors son plein, et qui absorbait la plus grande partie de leurs ressources en hommes et en argent. Ils se croyaient hors d'atteinte pour longtemps encore, faute de moyens suffisants pour les cerner.

Le P. André connaissait ces dispositions d'esprit des Sauvages, et il redoutait un échec complet-

Cependant, comme cette mission rejaillissait honorablement sur la religion dont il était le ministre, bien que tous les Sioux fussent paiens, il l'accepta.

Après entente préalable avec le Major Hatch, qui venait de s'établir à Pembina avec un corps de troupes, il organisa son expédition et partit pour l'Ouest, le 13 décembre 1863. Il avait six hommes avec lui et j'étais du nombre.

Après six jours de marche, nous arrivions à un gros camp d'hivernants métis sur la rivière Souris, à un endroit appelé *Bout du Bois*. Ces métis venaient pour la plupart de St. Joe. C'était donc leur pasteur qui arrivait. Aussi fut-il reçu avec la plus grande cordialité. Ses hommes aussi avaient là des parents et des amis, et tous nous fûmes les bienvenus.

Tous les hivernants sont pourvus de maisons, bâties sans doute d'une manière sommaire, mais qui les préservent du vent et du froid. Elles ont une cheminée dans le fond, et des couchettes dans les coins pour les membres de la famille. Les portes et les fenêtres sont fermées par des peaux raides qu'on appelle parchemin. (Au Rabasca on taillait une ouverture carrée dans ces peaux et on y mettait une peau de brochet bien lisse et mince pour tenir lieu de vitre.)

(A Suivre)

Tribune Libre

(*Suite de la 2e page*)

Puis vint la question des écoles du Manitoba qui a fait tant de bruit et de mal. Je désapprouvais le gouvernement du temps.

En 1908 après avoir suivi la conduite du député fédéral des comtés unis de Chicoutimi, Saguenay et Lac St. Jean, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'offrir mes services au peuple de ces comtés afin de faire disparaître un traître à notre race, qui à chaque session était à quatre pattes devant ceux qui nous égorgaient en nous sacrifiant dans la province de Québec. Mais comme bien d'autres j'ai été sacrifié à la dernière heure par un financier de Chicoutimi.

Tout de même malgré les 50 mille piastres jetées contre moi je fis descendre la majorité de mon concurrent à 219 lorsqu'elle était de 1591 en 1900.

Maintenant, après avoir parcouru ces trois comtés, le fait d'avoir constaté la pauvreté qui régnait en maître dans bien des endroits, me fit réfléchir. De voir tant de bons Canadiens qui ont dépensé leur énergie et la fleur de leur âge dans un coin de la province qui les a vus naître sans pouvoir se faire mieux vivre que cela, moi qui étais d'un des pauvres de ma paroisse, je me suis dit: voilà assez de pauvres que je vois, il me faut songer à mes descendants et leur épargner cette épidémie de pauvreté qui ruine les colons si mal récompensés par ceux qui nous gouvernent. Je me suis dit: puisque je ne puis forcer nos gouvernements à améliorer notre sort je vais laisser cette contrée qui refuse de nous donner du pain.

Après avoir consulté ma famille, je me mis en relation avec des agents de colonisation et des prêtres de l'Ouest.

Je me décidai à visiter le Manitoba. Là je trouvai la ville de Winnipeg et de St. Boniface des plus florissantes, et dire que ces deux villes ont pris naissance en même temps que Roberval ou lac St. Jean! je ne puis trouver de phrase pour signaler toute la différence.

De là je passai par le Nord en visitant les terres.

Le sol est des plus riches, mais trop plat, l'eau y séjourne longtemps. Pour remédier à cet inconvénient le gouvernement à fait faire des travaux de drainage.

J'ai visité la Saskatchewan en passant par Prince-Albert: cette ville est bien organisée bien qu'elle soit jeune encore; partout le sol est excellent.

De Vègreville je me rendis à St. Paul où nous choisîmes chacun 160 acres de terre.

La paroisse de St. Paul est composée de Canadiens-français, de Métis et de quelques Belges.

Mais une chose qui me surprend c'est que notre langue a été sacrifiée lorsqu'on a érigé l'Alberta en province. Pourquoi n'avoir pas été mis sur un pied d'égalité? A qui la faute sinon à nos chefs-politiques? A quoi nous a-t-il servi d'avoir élevé l'un des nôtres au premier poste du pays?

Est-ce pour nous recompenser qu'il nous a laissé voler nos droits garantis par la constitution? Pourquoi donc vouloir effacer notre langue maternelle? Je ne refuse pas aux Anglais ce qui leur appartient, mais je réclame mon droit.

Je demande à tous les Canadiens de s'unir pour réclamer justice auprès de ceux qui sont appelés à nous gouverner. Demandons du français partout surtout dans nos relations avec les compagnies d'instruments aratoires. Ne faites aucune affaire avec eux s'ils ne veulent pas parler le français, de plus ne signez pas de billets pour leurs machines s'ils ne sont pas faits en bon français; pas de correspondance non plus autrement qu'en français. Ils sont assez intelligents pour faire de l'argent avec nous autres Canadiens, ils doivent être assez intelligents pour apprendre notre langue.

Canadiens, donnons nous la main pour réclamer ce qui nous appartient.

Chose que je regrette de dire, à la fête nationale, St. Jean-Baptiste, à St. Paul des Métis, le programme était tout en anglais. Et dire que le président est un Canadien-français! et que la majorité des directeurs sont des métis canadiens parlant très bien le français! Je n'ai entendu rien autre chose que de l'anglais: je me serais crus à la St. Patrick de Québec.

On veut nous angliflier mais cela n'arrivera pas car il y a encore des Canadiens qui ont du cœur et qui veulent porter haut le drapeau de notre langue et de nos traditions de bons catholiques pratiquants.

Nous avons un journal "Le Patriote" qui saura nous conduire. je laisse à ces bons officiers l'œuvre de l'organisation.

Il est temps de relever la tête.

Je voudrais bien avoir été seulement à l'école élémentaire, pendant quelques mois. Je me serais consacré de mon mieux à l'étude. Mais je n'ai pas eu cet avantage. J'ai été obligé de quêter auprès de mes amis des exemplaires pour apprendre les premières lettres de l'alphabet, j'ai beaucoup veillé après avoir gagné durant le jour mon pain et celui de ma famille, pour apprendre le peu que je sais.

Je vous prie, M. le rédacteur, de corriger les défauts de français que mes phrases possèdent.

Un Cultivateur.

Le Choix des Candidats

La date des élections prochaines pour tout le Canada est fixée, et nos lecteurs ont pu voir, par les extraits que l'"Action Sociale" a publiés des journaux de toutes les nuances politiques, comment les divers partis se proposent de mener la lutte.

Dans ces programmes apparaissent bien l'exposé des griefs et les plans de campagne, mais il ne semble pas qu'on se préoccupe autrement que pour le seul bien du parti du choix des candidats. Et cependant ce choix est de première importance, et il importe qu'il soit fait avant que la chaleur du combat ait trop faussé les esprits, et leur ait complètement voilé le véritable but à atteindre.

Lorsqu'on ne peut s'acquitter soi-même d'une tâche importante, on choisit avec grand soin celui qui doit nous suppléer, veiller sur nos intérêts, et nous assurer la paix et la quiétude que nous pouvons légitimement espérer. Dans le choix que nous faisons ainsi de l'homme d'affaire à qui nous accordons notre confiance, nous avons garde de faire entrer en ligne de compte la passion ou les qualités de parade. Nous considérons surtout l'honnêteté, l'intelligence, le jugement, l'activité, le dévouement et le caractère.

Pourquoi ferions-nous preuve de plus de négligence lorsqu'il s'agit des affaires publiques?

Sans doute les mauvais résultats d'une loi mal agencée ou foncièrement néfaste ne se manifestent pas à la façon du vide créé dans les bourses des victimes par un caissier défalcataire, ou un notaire jouant à la bourse avec les capitaux de ses clients; mais le tort fait à la communauté, pour être réparti sur plus d'individus, n'en est pas moins réel, et a une portée beaucoup plus considérable, car il n'est passager. Il est donc nécessaire de faire tout ses efforts pour le prévenir.

Les citoyens dignes de ce nom, et qui possèdent les qualités nécessaires pour représenter des commettants dans les conseils de la nation, ne se rencontrent pas par milliers, mais il y en a; et le jour où les basses cabales, si en vogue dans les conventions ordinaires où se fait le choix des candidats, ne seront plus de mise, les hommes de valeur sortiront de leur obscurité, on peut en être certain, et les électeurs auront la satisfaction de pouvoir donner leur vote à un candidat estimable, et digne de confiance.

Faisons donc d'abord choix d'un honnête homme, c'est-à-dire de quelqu'un capable de respecter, dans la vie publique comme dans la vie privée, les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Que cet homme soit doué d'une intelligence propre à lui faire rapidement saisir tous les aspects d'une question; qu'il ait le jugement nécessaire pour en tirer la conclusion la plus logique et la plus pratique; qu'il ne s'endorme pas ensuite sur la satisfaction d'avoir vu clair dans les problèmes étudiés, mais qu'il pousse avec activité à la réalisation des projets désirables; qu'il ait assez de dévouement pour se dépenser à cette fin, et veiller sur les affaires publiques avec le même soin que sur ses affaires particulières: qu'il ait enfin la qualité peut-être la plus importante de toutes, un caractère assez bien trempé pour accomplir fermement ce qu'il croit être son devoir, en résistant aux tentations, au découragement et aux séductions,

Un député, possesseur des qualités que nous venons d'énumérer, ne peut manquer de répondre aux légitimes aspirations de ses électeurs, et de justifier leur confiance. Il est des gens sur le compte de qui on n'est jamais inquiet parcequ'on les sait capables de tirer toujours le meilleur parti des circonstances au milieu desquelles ils se trouvent. Il faut que le candidat soit de ces gens-là, et qu'il soit doué de qualités telles qu'on le sache capable de toujours tirer le meilleur parti, pour le bien du pays bien entendu, des circonstances variées au milieu desquelles son mandat l'oblige à se débattre.

Pour nous là question du parti politique vient bien loin après celle des qualités que nous venons de mentionner, car un homme qui les possède ne peut manquer d'être loyal, fidèle à ses convictions, et, par conséquent, propre à représenter ses concitoyens comme il convient; et nous voudrions voir tous les canadiens qui ont à jouer un rôle dans les élections prochaines, s'engager dès aujourd'hui dans les sentiers qui mènent au seul but désirable, en choisissant de dignes candidats.—*L'Action Sociale.*

ABONNEZ-VOUS

AU

"Patriote de l'Ouest"

Journal Independant

ORGANE DES CANADIENS-FRANCAIS

Du Manitoba
de la Saskatchewan
et de l'Alberta

SANS DISTINCTION DE PARTIS

ABONNEMENTS

CANADA	ETATS-UNIS; $1.50 par an
$1.00 par an. payable d'avance	EUROPE: $2.00 par an

Vous pouvez vous abonner soit en nous écrivant, soit en envoyant ce bulletin de souscription, dûment rempli et signé.

AU DIRECTEUR DU "*PATRIOTE*"
DUCK LAKE, (Saskatchewan)

Bulletin de Souscription

Veuillez m'envoyer pendant un an votre Journal, pour lequel vous trouverez ci-incluse la somme de $1.00.

NOM....................................

ADRESSE..................................

DATE............. ....

Encore pour les vacances

(Suite)

Demoiselle, citons toutes ses patronnes, Amorosa, Œuilletta, Avoisia, Pinatta Rangévoudeon, dite Têtanlerre, avait dix-neuf ans, plus une figure faite comme les vôtres, un menton, une bouche, deux joues et deux yeux, *sans paupière*, seule circonstance qui la distinguait des autres. Toutes ces choses supposent une tête. Elle avait de grands sourcils qui montaient jusqu'aux cheveux. Son front était velu. En pays étranger, on avait peu veillé sur son éducation; et, quoique bonne dans sa jeunesse, elle était devenue peu scrupuleuse. Elle achetait des romans d'amour où l'auteur et ceux qui les lisent rêvent en plein jour et ne peuvent dormir la nuit. Elle connaissait des noms que vous ignorez, témoins ses patronnes, prises dans des livres qui se moquent de ce que les Canadiens ont de plus cher.

Elle avait une bonne santé, jouait du piano deux heures sans s'arrêter, et paraissait encore moins fatiguée que ceux qui l'écoutaient. Elle faisait bien une boucle, c'était son fort, mais ne pouvait mettre une table, ne savait utiliser un morceau d'étoffe. ni même raccommoder son bas.

Quand on lui demandait si elle savait faire une bonne soupe, elle répondait que cela se faisait dans les chaudrons, salissait les doigts accoutumés à la dentelle; elle riait des filles qu'elle voyait travailler dans les champs, leur donnait le nom de *communes*.

Elle avait cependant son mérite: elle tirait bien son mouchoir de sa poche et se présentait avec grâce devant l'assemblée des grands miroirs qui étaient dans sa chambre. Elle dansait tout ce qui peut être dansé sur un plancher embouveté, patinait comme un gamin et marchait à la raquette comme une montagnaise, ce qui est une bonne chose dans notre pays.

En hiver, elle pouvait passer une journée dehors avec le premier fou qui voulait la promener, sans jamais "avoir froid aux yeux." Sa robe était étroite, ce qui la gênait pour marcher, chose de peu d'importance pour elle qui trottait toujours. Cette robe était gâtée par la boue des rues, la poussière des hôtels, la fumée des vapeurs et la saleté des théâtres. Elle passait sur les trottoirs les yeux les premiers, puis les jambes.

Telle était Demoiselle Rangévoudon dite Têtanlerre. Dès son arrivée elle commença à tenir Françoise à distance, ne la souffrant plus dans sa chambre; quelquefois, on l'entendait crier: petite Françoise, dépêche-toi donc :

Françoise avait trop d'esprit pour se fâcher de cela et trop de charité pour en rire avec ses connaissances.

Un jeune homme venait souvent passer la soirée à la maison. Il n'avait jamais pensé à épouser Amorosa, il en riait avec ses compagnons, mais les promesses de mariage remplissaient le salon.

Ils disaient toujours, tous deux, la même folie qui se dit depuis deux siècles, et que vous avez le bonheur de n'avoir jamais dite: Que l'amour est un fardeau accablant quand nous ne sommes pas deux à le porter !

Je savais que je vous ferais rire: mon oncle Germain se pâmait quand je lui citais cette phrase, et il s'exclamait pendant cinq minutes: " non ! mais ! dites moi donc, dans le monde! Est-ce possible des folles comme ça ! puis il riait pendant un quart d'heure du progrès que faisait la jeunesse dans toutes les branches.

Ce cher oncle ! comme j'aime à me rappeler son souvenir ! !

Mais revenons à notre brebis.

Amorosa était devenue inquiète, soucieuse, elle passait la journée à écrire un nom dans une fenêtre puis à l'effacer. Elle avait une phrase qu'elle répétait à tout instant, et qui faisait sourciller Françoise: Oh! petit oiseau que je vois voltiger dans l'air! qui me donnera tes ailes pour voler, comme toi, au gré de mes désirs!

Z. LACASSE, O. M. I.

MOOSE-JAW

Jeudi dernier est décédée Mme Bolton, épouse de M. Bolton employé du Manley & Loney Garage. Mme Bolton était protestante de naissance, mais nous sommes heureux d'annoncer que grâce au zèle du R. P. Woodcutter, elle s'est convertie à la sainte religion catholique. Les funérailles ont eu lieu lundi le 7 courant à 8 heures. On remarquait dans le cortège les parents de la défunte ainsi qu'un grand nombre d'amis. L'orgue était touché par Mme Tobin, assistée par le chœur de chant parmi lequel on remarquait M. Puzzel.

Mme Tobin est revenue d'un voyage de deux mois dans l'Est.

Le R. P. Woodcutter a été absent mercredi et jeudi cette semaine pour assister au congrès Allemand qui a eu lieu cette semaine à Régina.

Plusieurs de nos citoyens se sont rendus à Régina la semaine dernière à l'occasion du "Dominion Fair."

Deux trains d'excursion sont arrivés à Moose-Jaw dimanche, amenant un grand nombre de Canadiens-Français de la Province de Québec qui viennent travailler aux récoltes.

La corporation de notre ville est à faire beaucoup d'améliorations dans nos rues et bientôt, les principales rues seront pavées. La construction de l'édifice du "Times" dont le contrat a été donné à MM. Peter Lyall & Sons, de Montréal, s'avance rapidement. Cet édifice aura six étages et sera un des plus beaux de notre ville.

Chronique Locale

—Au moment où nous allons sous presse, S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I., vient nous conferer la faveur de la visite pastorale. Les "Echos de la Tournée Pastorale" donneront prochainement le recit de ces fêtes.

—De passage à Duck Lake: l'hon. M. A. Turgeon, Procureur-général de la Saskatchewan et M. Rutan, M. P. de Prince-Albert.

—Plusieurs canadiens de l'Est nous sont arrivés pour les moissons. M. G. Gervais a engagé MM. Alfred Chapdelaine, Hormidas Courtemanche, Joseph Désorcy, Arthur Cournoyer, tous de Ste Hedwige de Clifton, P. Q.

—Visiteurs aux bureaux du Patriote: R. P. Z. Lacasse, R. P. Poulenard, de Delmas. R. P. Vandandale de North Battleford, R. P. Vachon de Saskatoon, M. l'abbé Perquis, de Prince Albert. M. l'abbé Bourdel, de Howell, M. Ls. Lehoullier, de Marcelin, M. Gaudet et M. J. Massoz, de Bellevue.

—Plusieurs s'apprêtent à faire la moisson du blé la semaine prochaine.

—Le 14 août, mariage de M. Hervé Despins de Marcelin, et de Mlle Jeanne Turcotte, de Duck-Lake.

—La retraite des confirmands a été prêchée par M. l'abbé Bourdel, de Howell.

—Mme Vve Dr Allard, de Midland, Ont., son fils Charles, et Mlle Brunelle, institutrice, sont en visite à Marcelin chez des amis.

Dentiste

Le Dr Neff, dentiste, sera à l'hôtel King, mardi le 22 août pour l'exercice de sa profession.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		76
no. 2 id.		72
no. 3 id.		68
no. 4 id.		63
Œufs frais	la douz.	20
Beurre	la livre	20

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute persomne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.